

4^e

Cycle 4

Approfondissements

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS

Français	4h30
Mathématiques	3h30
Anglais	3h00
Histoire-Géographie et Éducation civique..	3h00
Sciences Physiques	1h30
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Technologie	1h30
Education Physique et Sportive	3h00
Arts Plastiques	1h00
Education Musicale	1h00

À ces horaires s'ajoutent :

- Une 2^e langue vivante obligatoire :
 - Allemand 2h30
 - ou Espagnol 2h30
- Une heure tous les 15 jours de groupe pastorale pour les élèves volontaires.
- Une heure de vie de classe prise en charge par le professeur principal.
- Options facultatives :
 - Breton (2h)
 - Latin (2h)
 - Certification en langue anglaise (un niveau minimum est requis) (1h) - peut être choisie avec le breton ou le latin
 - Audiovisuel (2h)
- L'accompagnement personnalisé en français et mathématiques est proposé à tous les élèves.

• Classe de 4^eme et 3^eme par alternance : un dispositif d'aide et de soutien

Les élèves intéressés par un enseignement plus concret, peuvent se voir proposer ou choisir une classe à pédagogie particulière par la construction d'un projet professionnel. Ce dispositif permet, en retrouvant une motivation et une confiance en soi, d'approfondir les connaissances dans les différentes disciplines scolaires.

Ces classes proposent 2h de découverte professionnelle.

Les atouts de ce dispositif :

- Une pédagogie et une attention individualisées dans le but de donner les meilleures chances de réussite au sein d'une classe à effectif réduit.

- Mettre l'accent sur les apprentissages de base afin de combler les lacunes éventuelles en veillant à l'acquisition des notions importantes et la maîtrise des compétences. Passage du DNB en fin de 3^eme.

- Organisation de stages obligatoires sur les 2 années (5 semaines de stages en 4^eme et 4 semaines de stages 3^eme) afin de définir ou affiner le projet professionnel du jeune. Diverses rencontres avec les entreprises et les lycées viennent conforter les élèves dans leurs choix.

En fin de collège, l'élève peut envisager son orientation avec confiance et sérénité vers un bac professionnel en lycée professionnel ou en apprentissage.

3^e

Cycle 4

Approfondissements

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS

Français	4h00
Mathématiques	3h30
Anglais	3h00
Histoire-Géographie et Éducation civique...	3h30
Sciences Physiques	1h30
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Technologie	1h30
Education Physique et Sportive	3h00
Arts Plastiques	1h00
Education Musicale	1h00

À ces horaires s'ajoutent :

- Une 2^e langue vivante obligatoire :
 - Allemand 2h30
 - ou Espagnol 2h30
- Une heure tous les 15 jours de groupe pastorale pour les élèves volontaires.
- Une heure de vie de classe prise en charge par le professeur principal.
- Options facultatives :
 - Breton (2h)
 - Latin (2h)
 - Certification en langue anglaise (un niveau minimum est requis) (1h) - peut être choisie avec le breton ou le latin
 - Audiovisuel (2h)

COLLÈGE

LABELLISÉ COLLÈGE NUMÉRIQUE



6^e - 5^e - 4^e - 3^e



63 Grand'Rue CS 21065 CHÂTEAULIN
 Tél. 02 98 86 59 00
 e-mail : saint-louis29@saint-louis29.net
 www.saint-louis29.net

**SAINT
LOUIS**
CHÂTEAULIN

Au cours de sa scolarité en Collège, l'élève va parcourir 4 étapes (de la 6^e à la 3^e), où il va acquérir progressivement :

- Un certain nombre de connaissances et de compétences dans les différents domaines scolaires (*intellectuels, artistiques, sportifs, technologiques...*)
- Une méthodologie personnelle par rapport à son travail
- De l'autonomie, le sens des responsabilités et de l'engagement.

Régime

Nous pouvons accueillir les élèves suivant le régime qui leur convient : Externat, Demi-pension ou Internat. Les élèves externes et demi-pensionnaires peuvent, sur demande, bénéficier de l'étude surveillée (encadrée et gratuite).

Activités sportives

Dans le cadre de l'Association Sportive, l'établissement propose des entraînements et des compétitions. Les sports suivants sont proposés : athlétisme, badminton, cross, gymnastique, musculation, natation, tennis de table.



Horaires scolaires

	8h00	8h55	9h50 10h10	11h05	12h00	13h25	14h20	15h15 15h30	16h25
Lu.									
Ma.									
Me.									
Je.									
Ve.									

ULIS, Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

L'ULIS permet la scolarisation d'élèves présentant des troubles compatibles.

Elle constitue une des modalités de mise en oeuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves handicapés.

Chaque élève est inscrit dans une classe de référence du collège ordinaire.

Le projet personnel permet des parcours individualisés incluant des temps de scolarisation en ULIS (dispositif à petits effectifs) et en classe de référence.

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Conditions matérielles :

des équipements pédagogiques performants

- Chaque classe dispose d'une salle de classe qui lui est propre, équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur et de tablettes numériques, les élèves disposent d'un casier personnel et d'étagères murales pour ranger leurs matériels.
- Des salles spécialisées sont aménagées :
 - Des laboratoires de sciences
 - Un atelier d'arts plastiques, une salle de musique et une salle informatique interdisciplinaire
 - Un espace technologique et informatique
 - Un C.D.I (*Centre de Documentation et d'Information*)
 - Une salle omnisports

Conditions pédagogiques :

- Aide à l'élaboration progressive du projet de formation et d'orientation
- Contacts nombreux entre le collège et la famille
 - Suivi de l'élève
- Mise en place de diverses actions péri-scolaires :
 - Journée d'intégration en 6^e
 - Voyages de découvertes et voyages linguistiques
 - Chorale, sports, théâtre, arts
- Etude surveillée et aide au devoir de 16h30 à 17h20



Saint-Louis participe au programme Erasmus+ et propose aux élèves des mobilités chez nos partenaires européens (*Italie, Allemagne, Espagne et Finlande*).

L'internat

• Conditions d'hébergement

Les élèves sont hébergés en chambre individuelle.

• Étude et travail scolaire

L'internat prend en charge les élèves concernés, le lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 16h30 jusqu'au lendemain 8h et le mercredi à partir de 12h.

• Les études constituent un moment important ; elles sont surveillées. Suivant les besoins, les élèves peuvent être aidés, contrôlés...

• L'étude du soir se déroule de 17h25 à 19h.

• Mercredi après-midi

Diverses activités sont proposées aux élèves internes, le mercredi après-midi :

• Compétitions sportives dans le cadre de l'Association Sportive.

• Activités diverses encadrées par les surveillants en lien avec l'association Polysonnance (escalade, char à voile, atelier graf...)

• Plusieurs internes choisissent de rentrer le mercredi midi et de revenir à l'internat le mercredi soir ou le jeudi matin.

• Transport hebdomadaire

Le vendredi soir et le lundi matin il y a des lignes de cars vers Brest, Carhaix et Quimper.

6^e

Cycle 3
Consolidation

L'inscription en classe de 6^e

L'inscription en classe de 6ème se fait sur dossier, visé par le chef d'établissement. Une rencontre et une visite du collège sont conseillées : prendre rendez-vous à l'accueil.

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS

Français	4h30
Mathématiques	4h30
Anglais	4h00
Histoire-Géographie et Éducation civique..	3h00
Sciences Physiques	1h00
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Technologie	1h30
Education Physique et Sportive	4h00
Arts Plastiques.....	1h00
Education Musicale	1h00
Culture Régionale (Breton).....	1h00

À ces horaires s'ajoutent :

- 1h de catéchèse ou de culture religieuse, ce qui peut, notamment, constituer une préparation à la célébration de la Profession de Foi pour les élèves et parents intéressés.
- 1h de prise en charge par le professeur principal, pour tout ce qui concerne la vie de la classe.
- Initiation à l'Allemand (1h sur un semestre) et à l'Espagnol (1h sur un semestre).



les 6èmes dans la nouvelle salle omnisport



journée environnement



Cross du collège

5^e

Cycle 4
Approfondissements

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS

Français	4h30
Mathématiques	3h30
Anglais	3h00
Histoire-Géographie et Éducation civique..	3h00
Sciences Physiques	1h30
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Technologie	1h30
Education Physique et Sportive	3h00
Arts Plastiques.....	1h00
Education Musicale	1h00

À ces horaires s'ajoutent :

- Une 2ème langue vivante obligatoire :
 - Allemand 2h30
 - ou Espagnol 2h30
- Une heure tous les 15 jours de catéchèse ou de culture religieuse, selon l'intérêt de l'élève et de sa famille.
- Une heure de vie de classe prise en charge par le professeur principal.
- Une option facultative est proposée aux élèves qui le désirent : (toute option choisie en classe de 5ème sera poursuivie jusqu'en classe de 3ème) :
 - Breton (2h)
 - Latin (1h)